



COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

26 juillet 2016

Insertion socioprofessionnelle Réouverture du restaurant « le Temps de vivre » aux Mayens de Chamoson

(IVS).- Le 29 juillet prochain, le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture procédera à la réouverture du restaurant de l'auberge « le Temps de vivre » aux Mayens de Chamoson. Cet établissement occupera des personnes bénéficiaires de l'aide sociale, résidant en Valais ou issues de la migration, engagées dans un processus d'insertion socioprofessionnelle. Elles recevront une formation pratique basée sur l'exercice des métiers de la restauration. Le restaurant sera ouvert au public du mercredi au dimanche, de 7.00 à 23.00 heures et offrira des mets traditionnels et exotiques.

Le Canton du Valais a loué durant l'année 2015 l'auberge « le Temps de vivre » aux Mayens de Chamoson. La partie hébergement de ce bâtiment a été reconvertie en foyer pour candidats réfugiés, dont le restaurant a été entièrement rénové par les ateliers « métiers du bâtiment » de l'Office de l'asile. Il ouvrira ses portes au public le 29 juillet, par le biais d'un projet d'insertion conduit par le Service de l'action sociale.

Les bénéficiaires de ce projet pourront être aussi bien des personnes issues de la migration que des personnes au bénéfice de l'aide sociale résidant en Valais. Elles seront encadrées et formées par des professionnels des domaines de la cuisine et du service.

Ce type de mesure de réinsertion, ancré dans la réalité du terrain, offre aux participants les meilleures chances d'acquérir une expérience pratique qui leur permettra de trouver plus facilement un emploi ordinaire, source d'autonomie sociale et financière.

La mise en situation réelle représente également une opportunité de créer un lieu de rencontre et d'échange, renforçant l'intégration de ces personnes avec la population en vue d'une meilleure compréhension et acceptation mutuelles.

Personnes de contact :

- **Esther Waeber-Kalbermatten**, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, Tel. 079 248 07 80
- **Jérôme Favez**, chef du Service cantonal de l'action sociale, Tel. 027 606 48 05
- **Claude Crittin**, président de la Commune de Chamoson, Tel. 027 305 10 30

